COMPTEURS LINKY : 5 MILLIARDS D'EUROS DE BÉNEFS QUAND MÊME !





Photo : http://alireailleurs.tumblr.com/post/145249927438/linky-en-ses-enjeux-canardpc

Le Canard enchaîné du 29 mars 2017 publie un article (voir ci-dessous) qui révèle que l'État a autorisé ERDF à empocher une marge de 7,25 % sur les compteurs Linky, à laquelle s'ajoute en prime une carotte de 3% accordée par la Commission de régulation à l'énergie si tous les foyers sont équipés des nouveaux compteurs en 4 ans. Un joli cadeau de cinq milliards au total !

10,25 % qui se retrouveront bien cachés sur votre facture, on comprend mieux les trésors d'énergie déployés par les installateurs privés qui eux aussi, on peut le parier, doivent percevoir une « petite » récompense pour le zèle manifesté dans la réalisation des objectifs visés.

A la lumière de l'article du Canard, qui par ailleurs résume parfaitement la polémique qui entoure ces compteurs, on y voit un peu plus clair sur les in(tensions) d'EDF.

Le compteur intelligent se fait beaucoup d'argent

QUE le prochain président s'appelle Le Pen, Macron ou Poutou, une chose est sûre : nombre de phénomènes se dérouleront imperturbablement comme avant. Exemple : les 58 réacteurs nucléaires continueront d'alimenter ans mollir nos Smartphone – Hollande n'ayant pas tenu sa promesse numéro 41 de fermer Fessenheim. Autre exemple : les agents d'Enedis, filiale à 100 % d'EDF (autrefois dénommé ERDF) continueront d'équiper à marche forcée les foyers français de compteurs Linky, les fameux « compteurs intelligents ».

Actuellement, ils en posent pas moins de 18 500 quotidiennement. A la fin de l'année, ils seront passés à la vitesse supérieure, avec 35 000 par jour. Leur but : équiper en quatre ans maxi les 35 millions de foyers français. Pourquoi tant de hâte ? Parce que l'Etat a autorisé la filiale d'EDF à empocher une marge de 7,25 % sur les compteurs et que la Commission de régulation de l'énergie y a généreusement ajouté une prime de 3 % si le calendrier est respecté. Même si ce coût n'est pas réclamé à l'usager, il le retrouvera habilement distillé sur ses factures. 10,25 % en tout : ça, c'est de la rentabilité ! Les bénéfices ont déjà commencé à pleuvoir chez Enedis (« Les Echos », 24/3), et comme ils portent sur un coût total de 5 milliards d'euros au bas mot… On comprend dès lors pourquoi la fronde anti-Linky énerve énormément EDF.



Plusieurs dizaines de collectifs d'opposants. Plus de 300 conseils municipaux pondant des arrêtés interdisant la pose de compteurs chez eux (rappelons que les 35 millions de compteurs actuels, qui marchent très bien, appartiennent aux communes). De multiples batailles juridiques menées par les préfets contre ces maires récalcitrants. Des manifs d'opposants ici et là (à Paris, la semaine dernière). Des débats toujours ouverts sur la dangerosité des ondes électromagnétiques émises par ces compteurs, et sur le danger qu'ils font courir à la vie privée en relevant et en communiquant la consommation tous les quarts d'heure. Une interrogation, aussi, sur la réelle utilité de ce déploiement massif : supprimer des milliers de postes de releveurs de compteurs ? mieux gérer les pics de consommation ? repérer les fraudeurs ? couper d'autorité le courant aux mauvais payeurs ? vendre les données personnelles aux fournisseurs d'énergie ? Des récits de dysfonctionnements induits par les compteurs déjà posés – appareils qui s'emballent, plombs qui sautent (« La Voix du Nord », 23/3). Bref, le grand déploiement fait des vagues…

Surtout : tout droit sorti de l'imagination de technocrates autoritaires peinturlurés en vert, Linky veut entrer de force dans chaque foyer et se prétend obligatoire (alors qu'en Allemagne, par exemple, il ne l'est pas). Stéphane Lhomme, l'un de ses plus ardents opposants : « *Nous ne demandons même pas l'annulation de ce programme. Nous demandons le respect de la volonté des communes et des habitants qui ne veulent pas les compteurs. Au moins, qu'on respecte cette volonté-là !* » (site de l'« Huma », 22/3). Ah, ces écolos obscurantistes qui veulent revenir à la bougie et à la démocratie…

Jean-Luc Porquet

(1) Vient de sortir : « Sexy, Linky ? », par Nicolas Bérard, Le Passager clandestin/ L'Age de faire, 100 p., 4 €.